



La transmission de ma ferme : l'anticiper et définir mon plan d'action



CIVAM 35 Installation Transmission

17 rue du Bas Village – CS 37725

35577 CESSON SEVIGNE cedex

Tél. 07 43 15 34 12

Mail civam35it@civam.org

www.installationtransmission35.civam.org

N° Siret : 428 788 004 00037

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 35 08338 35

Contexte :

En Bretagne, dans les prochaines années, près de la moitié des exploitants seront concernés par le départ à la retraite. Par ailleurs, les candidats non issus du milieu agricole sont de plus en plus nombreux et on observe un décalage entre ce que les porteurs de projets recherchent et les fermes à transmettre. Cela vient renforcer le caractère complexe et crucial de la transmission. Il est donc important d'apporter une formation aux agriculteurs souhaitant transmettre leur ferme. Cette formation va vous rendre auteur de votre projet et vous permettre d'anticiper au maximum pour envisager les scénarii de transmission.

Objectifs opérationnels :

A la fin de la formation, vous serez capable d' :

- * identifier les questions à vous poser
- * identifier les besoins pour la retraite et les conséquences de l'évaluation financière
- * identifier les attentes des porteurs de projet
- * identifier les aspects juridiques, sociaux et fiscaux dans la transmission
- * identifier les mécanismes de la transmission du foncier
- * identifier ses mécanismes psychologiques autour des aspects humains à l'œuvre de votre projet de transmission

Programme :

J1 : Les différentes composantes d'une transmission : les questions à se poser pour construire sa transmission

J2 : L'évaluation financière de la transmission : les besoins pour la retraite, les types d'évaluations

J3 : Le public des repreneurs : qui sont-ils, leurs attentes, leurs motivations

J4 : Les conséquences sociales, fiscales et juridiques

J5 : Aspects fonciers dans le projet de transmission et plan d'action pour la mise en œuvre du projet

J6 : Aspects socio-affectifs de la transmission

Modalités pédagogiques et techniques :

Format : présentiel

Modalités pédagogiques : Apports théoriques, outils méthodologiques et temps d'échanges d'expériences. Le formateur pourra adapter les moyens pédagogiques en fonction des besoins des participants.

Moyens matériels fournis :

- Salle/ paperboard

Modalités d'évaluation : Évaluation écrite et orale de la formation

Responsables de formation et formatrices :

*Emeline Jarnet, responsable de formation, et accompagnatrice transmission CIVAM 35 IT

*Gabrielle Leborgne, animatrice Civam Adage 35 ; Animatrice-formatrice-Afoc 53; Amel Bounaceur, avocate à Rennes; Elise Laisné, psychologue clinicienne ; Lola Rozebaum, accompagnatrice (Terre de Liens Bretagne)

Dates : 2/12, 14 ou 17/12 2026

5/01, 19/01, 18/02 et 10/03/2027

Durée et horaires : 6 jours de formation collective et rdv individuel.

Horaires formation collective : 10h à 13h / 14h à 17h

Lieu : Cesson Sévigné et sur des fermes du 35

Public et Pré-requis : Agricultrices et agriculteurs souhaitant transmettre leur ferme

Pas de Pré-requis

Matériel nécessaire : matériel de prise de note

Modalités financières :

Pour les personnes éligibles à VIVEA, le reste à charge pour les stagiaires est de 360€ (60€/par jour). (ou 240€ (40€/jr) par personne si plusieurs personnes d'un même foyer.)

Pour les personnes non éligibles à VIVEA, le tarif est le même

Les éventuels frais annexes de restauration vous seront précisés dans les convocations de journée

Modalités d'inscription : Inscription auprès de Emeline Jarnet. L'inscription est validée par retour de mail suite à la réception du bulletin d'inscription.

Date limite d'inscription : 13 novembre 2026

Modalités de paiement et attestation : Votre participation vous sera demandée en fin de formation, sur présentation d'une facture. Une attestation de formation vous sera fournie en fin de formation.

Accessibilité handicap : Si besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée, nous contacter : civam35it@civam.org ou emeline.jarnet@civam.org.